

## SCI bien immobilier

Par **Not2016**, le **16/12/2016** à **19:20**

Bonjour,

Pouvez vous me donner des avantages et inconvénients pour la création d'une SCI lors d'un achat immobilier à usage d'habitation.

De même est-ce qu'il y aura un avantage par rapport à une indivision (moitié indivis).

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/12/2016** à **09:32**

Bonjour

Plutôt que de vous pondre un pavé, je vous renvoie vers cet article qui résume très bien les choses <http://expert-invest.fr/tout-comprendre/societe/sci/comparaison-sci-indivision>

Par **Not2016**, le **17/12/2016** à **11:04**

Je vous remercie beaucoup

Par **Olivier**, le **17/12/2016** à **13:03**

Bonjour,

Très honnêtement dans mon exercice professionnel j'ai pour habitude de déconseiller la SCI aux particuliers pour faire du locatif "lambda" parce que justement le régime de la SCI n'apporte rien (à part de la paperasse en plus). Par ailleurs attention, pas de location en meublé possible avec une SCI qui ne peut pas de facto exercer d'activité commerciale.

Donc à mon sens la SCI est à réserver à des cas très spécifiques, sur lesquels je ne m'étendrai pas ici, ne connaissant pas exactement les motivations de votre question.

Si vous êtes étudiant on peut en discuter, si c'est pour un conseil à titre personnel, votre Notaire saura vous renseigner, dans son bureau et gratuitement :)

Par **Isidore Beutrelet**, le **17/12/2016** à **14:02**

Bonjour

C'est toujours bien d'avoir l'avis du praticien.